

Conseil municipal 14 novembre 2025 - 18h30

Étaient présents :

Madame La Maire, Josette POTHIER,
Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux par ordre alphabétique : Christian FAUCHON (1er adjoint), Alain GABILLET (3e adjoint), Marie-Odile GUILLOT, Olivia MONS (2e adjointe), Sophie MORETEAU.

Absents excusés :

Christian BEURDELEY donne pouvoir à Olivia MONS
Nelly JOUREAU donne pouvoir à Marie-Odile GUILLOT
Boris SCHMITT donne pouvoir à Sophie MORETEAU
Dominique VEYSSET donne pouvoir à Josette POTHIER.

Secrétaire de séance : Olivia MONS

Le prochain Conseil Municipal est programmé le 19 décembre 2025 à 18h30.

PV de la dernière réunion du Conseil Municipal : validé à l'unanimité du Conseil Municipal.
La Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour sur les affouages. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Ordre du jour

Ajout : Délibération sur la liste des 3 garants pour les affouagistes :

Sont nommés Alain GABILLET, Christian FAUCHON et Dominique VEYSSET. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les 3 garants.

Délibération pour le prix de l'affouage : le conseil valide à l'unanimité le prix inchangé de 35€ pour l'équivalent de 14 stères.

1- Taxe aménagement communale

La commune n'avait pas décidé de taxe d'aménagement jusqu'à maintenant. Or depuis 2025, les documents d'urbanisme et les dossiers de travaux sont instruits par le Grand Chalon et ont un coût pour la Commune. Donc, la Commune décide de mettre en place une taxe d'aménagement. Elle peut être de 1 à 5 % d'un calcul savant reposant sur les chiffres suivants : 920 € par m² x le nb de m².

La Commune délibère à l'unanimité pour une taxe d'aménagement à hauteur de 1%.

2- Remboursement ordures ménagères par les locataires

Pour les locataires : M. J GUILLOT et Mme et M. LEBOEUF 104 € et pour M. L. JOSSERAND 107 € pour l'année.

Le conseil municipal délibère à unanimité pour accepter la répartition sus- mentionnée.

3- Fonds de concours de la CCMT

Tous les ans, la CCMT propose une somme pour rembourser en partie les dépenses de fluide et ainsi participer à l'entretien et au fonctionnement de la commune. Il faut produire des factures de dépenses à hauteur de 8622 € pour pouvoir être rembourser de la moitié.

Délibération : Le conseil municipal accepte à l'unanimité de produire ses factures de fluides et de recevoir une somme de ce fonds de concours.

4- RPQS Rapport sur le Prix et la Qualité des Services de l'eau et de l'assainissement

Délibération : Après lecture du rapport, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour adopter le rapport, décider de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, décider de mettre en ligne le rapport et sa délibération, et décider de renseigner et de publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

5- Divers

Affouagistes : réunion 12/11, après identification de parcelles et de sujets à couper par l'ONF, plusieurs administrés ont souhaité bénéficier du droit d'affouage. Ainsi 11 feux ont été attribués. Une attestation d'assurance devra être fournie + la signature du règlement d'affouage. L'affouage démarrera le 1er décembre 2025.

CLECT 2025

Quand la CCMT prend des compétences, il y a une évaluation comptable.

Exemple : Tournus accueille des enfants hors CCMT.

On valide le rapport, en n'y répondant pas dans les 2 mois. Accord à l'unanimité.

Dossier Curage :

Le département nous a adressé un cahier des charges pour que les 2 entreprises trouvées y répondent. Nous le transmettrons prochainement.

Repas des anciens : déjeuner le 6 décembre

Un Traiteur s'occupe du plat et des mignardises. Les Conseillers s'occupent de l'assiette apéritive et d'une partie du dessert.

Pour les personnes de plus de **75 ans** ne pouvant se déplacer, des colis sont proposés. 1 dizaine sera achetée.

Ponton de pêche handicapé : il est endommagé. Une réunion est prévue avec les associations de pêches et personnes concernées pour savoir quoi faire.

Gazinière offerte par Marie-Odile GUILLOT à la Mairie, vérifier la place et le fonctionnement.

Sydesl poursuit les travaux vers Mr MAITRE : coupure de courant le 21/11. Information Enedis + Panneau Pocket.

M't Data : logiciel lié à la CCMT, base de données annuaires, documentaires... Josette POTHIER est allée à une formation, après que Olivia MONS y soit allée. Mise en place définitive en 2026 si accord des Maires.

Recrutement d'une secrétaire générale de Maire pour remplacer Nicole NICOLAS qui part à la retraite fin mars 2026. Un rendez-vous aura lieu lundi 17/11.

Gazette municipale: En plus des sujets déjà collectés, nous évoquerons la nomination de :

Nouveau Préfet : Dominique DUFOUR

Nouveau Président de Région : depuis, septembre 2025, Jérôme DURAIN Sénateur, il se spécialise sur les questions de sécurité

Jérôme Durain siège à la Commission des lois, dont il est vice-président depuis 2017. Il est spécialiste des questions de police et sécurité

Informations contre frelons asiatiques : apiculteurs article Gazette + site Internet et réunion de sensibilisation en janvier.

20.11.2025 : Rendez-vous avec Mme LOGEAS de l'INSEE pour évoquer le prochain recensement et voir avec Alain GABILLET différents points sur le logiciel OMER.

La Maire :

Josette POTHIER

